



EPREUVE 5005  
REGLEMENT PARTICULIER

ETAPE INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOURISME

**BALADE ENTRE LACS (Savoie)**

LESCHERAINES 7 et 8 MAI 2022

**Article 1 :**

Le Moto Club Sommiérois organise du samedi 7 mai 2022 au dimanche 8 mai 2022 à **LESCHERAINES 73**, une étape intermédiaire du championnat de France Tourisme intitulée «Balade entre lacs» ouvert aux licenciés FFM ou non. Lieu de rendez-vous  
**TERNELIA L'EAU VIVE** base de loisirs 73340 **LESCHERAINES**

**Article 2 :**

Ce rassemblement est ouvert aux pilotes et passagers, Français ou étrangers, de véhicules de la catégorie « motocycles » homologués et conformes à la réglementation en vigueur immatriculés et assurés.

**Article 3 :**

Pour participer et être classé au championnat de France FFM, chaque participant devra présenter sa licence FFM 2022, ainsi que son carnet de pointage.

**Article 4 :**

Le contrôle d'arrivée sera ouvert à partir du vendredi 6 mai 2022 de 18h à 19h30 et le samedi 7 mai 2022 de 8h à 8h45 au Centre l'eau vive base de loisirs 73340 Lescheraines. La balade débutera le samedi 7 mai 2022 à **9h00 précises**.

**Article 5 :**

Au contrôle, chaque participant devra présenter son permis de conduire, son assurance, la carte grise du véhicule, un casque conforme au code de la route et des gants homologués. Celui-ci s'engage également à respecter le code de la route, le règlement de l'organisation et restera responsable de ses actes pendant la balade.

**PASS-VACCINAL OBLIGATOIRE** pour l'accès au centre. (Si toujours d'actualité)





**Article 6 :**

La participation pour la balade est fixée à 90 € par personne + 10 € pour les non-licenciés :  
Attention nombre limité à 50 personnes

Le tarif inclus

- L'hébergement, du samedi soir en chambre double ou triple.
- Les serviettes de toilettes sont fournies.
- Le repas du samedi midi pick nique. Repas samedi soir.
- Les repas du soir avec vin .
- Le petit déjeuner.
- Le repas du dimanche midi à 12h30.

et

- Un cadeau souvenir

Possibilité d'arrivée le vendredi 6 mai 2022 à partir de 16 h avec supplément de 60 euros par personne comprenant l'hébergement du vendredi soir. Le repas du vendredi soir, le petit déjeuner du samedi matin.

**Article 7 :**

Le pointage des carnets de Tourisme se fera lors du contrôle à l'arrivée et pointage de la case "balade" le dimanche midi.

Le kilométrage de toute personne quittant la balade avant le dimanche MIDI ne pourra être validé.

**Article 8 :**

Les réclamations doivent être faites suivant les dispositions du règlement du CFT 2022 et être adressées à la commission Tourisme.

**Article 9 :**

Les participants préalablement inscrits et qui ne seront pas présents à la manifestation (hors motif valable justifié) ne pourront prétendre à une quelconque indemnité. En aucun cas, les conditions atmosphériques ne peuvent être considérées comme motif d'annulation. En revanche le MCS s'engage à détruire les chèques d'inscription si annulation pour cause COVID (fermeture des restaurants et hébergements)

**Article 10 :**

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon déroulement de la manifestation et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnités.

**Article 11 :**

Afin de faciliter la tâche des organisateurs, Les inscriptions doivent parvenir au plus tard Le 30 AVRIL 2022 accompagnées du règlement pour être prises en compte.

**Article 12 :**

La balade est limitée à 50 personnes. Les inscriptions seront prises au fur et à mesure de leur arrivée. (cachet de la poste faisant foi) Nous conseillons de vous inscrire le plus tôt possible.





**Article 13 :**

Les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par les organisateurs dans le cadre de cette balade. Ils acceptent à titres gratuit l'exploitation de leur image, celle de leur véhicule et de leur voix par les organisateurs sur tout supports papier, graphique, vidéo numérique etc. et ce sans limitation de durée.

**Article 14 :**

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation de tout bien personnel, si les fait sont indépendants de l'organisation.

**Article 15 :**

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables. Le Moto-Club Sommiérois est couvert par une police d'assurance responsabilité civile auprès de Gras Savoye par le biais de son affiliation à la FFM.

**Article 16 :**

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, le règlement intérieur du centre L EAU VIVE centre de loisirs 73340 LESCHERAINES et à se conformer aux directives des organisateurs.

**Montant de l'inscription :**

90 € par personne jusqu'au 30 avril 2022 + 10 € pour les non licenciés,

Du samedi 7 au dimanche 8 mai 2022. APRES CETTE DATE 120 € plus 10 € (non licenciés)

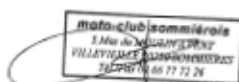
150 € par personne jusqu'au 30 avril 2022 + 10 € pour les non licenciés.

Du vendredi 6 au dimanche 8 mai 2022. APRES CETTE DATE 180 € plus 10 € (non licenciés)

Chèque à l'ordre de MC SOMMIEROIS 5 Mas du moulin à vent 30250 VILLEVIELLE

IBAN CLUB. FR76 1348 5008 0008 9124 6437 341 BIC CEFAFRPP34

Visa du club



Visa de la ligue Occitanie

Le 07/02/2022

BOILLOT Bernard  
Pdt Commission Tourisme  
et Rallye Routier LMOCC  
06.79.21.83.39  
acduparc@club-internet.fr

Visa de la ligue Auvergne Rhône Alpes

Visa FFM





**BALADE ENTRE LACS DU 7 au 8 MAI 2022**

**INTERMEDIAIRE NATIONALE ET INTERNATIONALE**

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RENOYER AVANT LE 30 AVRIL 2022**

**M C SOMMIEROIS 5 MAS DU MOULIN A VENT 30250 VILLVIELLE**

**Marie line PRIMARD ml.primard@free.fr 06 89 88 18 66**

**MOTO CLUB.....**  
**LIGUE.....**

**Votre adresse mail ..... Votre n° tél.....**

	NOM PRENOM	PILOTE	PASSAG ER	N° LICENCE	VENDREDI 60€	SAMEDI- DIMANCHE 90 €
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

**INSCRIPTION AVANT LE 15 MAI 2021**

90 € PAR PERSONNE plus 10 € non licenciés samedi 7 au dimanche 8 mai 2022 X =  
Après le 30 avril 120 € plus 10 € non licenciés X =

150 € PAR PERSONNE plus 10 € non licenciés vendredi 6 mai au dimanche 8 mai X =  
Après le 30 avril 180 € plus 10 € non licenciés X =

TOTAL GENERAL : .....

**CHEQUE A L'ORDRE DU MOTO CLUB SOMMIEROIS IBAN FR76 1348 5008 0008 9124 6437 341**  
**BIC CEFAFRPP 34**

**LIEU DE RENDEZ VOUS : TERNELIA L'EAU VIVE 73340 LESCHERAINES (Savoie)**

**PLACES LIMITEES A 50 PARTICIPANTS NE TARDEZ PAS POSSIBILITE D'ARRIVER  
LE VENDREDI 6 MAI 2022**

**EN RESPECTANT LES GESTES BARRIERES MASQUES ET GEL HYDROALCOOLIQUE**

**PASS VACCINAL (si encore d'actualité)**





# BALADE ENTRE LACS LESCHERAINES 73 7. 8 MAI 2022



L'EAU VIVE LESCHERAINES



BASE DE LOISIR LESCHERAINES



LAC DU BOURGET  
L' ABBAYE DE HAUTECOMBE



ANNECY



LAC D'ANNECY

NOUS VOUS ATTENDONS EN SAVOIE ET HAUTE SAVOIE  
LE MOTO CLUB SOMMIÉROIS

